



MODELE DE SYNERGIE D'INTERVENTION ENTRE PROJETS DE L'USAID

USAID GoLD ET USAID PASSERELLES POUR L'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION



SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités génératrices de Ressources
CAC	Cycles d'Actions communautaires
CAVE	Cellule d'Alerte, de Veille et d'Écoute pour la Protection des Apprenants
CDPE	Comité départemental de Protection de l'Enfant
CE	Chefs d'établissement
CEC	Comité d'éducation communautaire
CGD	Comité de Gestion du Daara
CGE	Comité de Gestion de l'École
CME	Conseil municipal exceptionnel
CNEC	Centre national de l'Etat civil
CNRE	Centre national des Ressources éducationnelles
CT	Collectivité territoriale
DA	Direction de l'Apprentissage
DALN	Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales
DE	Directeur/trice d'École
DEE	Direction de l'Enseignement élémentaire
DEMSG	Direction de l'Enseignement moyen secondaire général
DFC	Direction de la Formation et de la Communication
EAS	Environnement d'Apprentissages sûr
EDB	Education de Base
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EPQ	Education Priorité Qualité
IA	Inspection d'Académie
IEF	Inspection de l'Education et de la Formation
GS	Gouvernement scolaire
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MEFPAI	Ministère de l'Emploi de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion
OVDS	Observatoire de la Vulnérabilité à la Déperdition scolaire
PA	Parlement d'Apprenants/es
PAEM	Projet d'Appui à l'Enseignement moyen
PAQUET	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence
PAV	Plan d'Actions volontariste
PSE	Plan Sénégal émergent
SIMEN	Système d'Information et de Management de l'Education nationale
UCGE	Union des Conseils de Gestion
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement international
3FPT	Fonds de Financement de la Formation professionnelle

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	2
Enquête Démographique et de Santé	2
I. Contexte	5
II. La présentation des deux Projets	7
III. Le partenariat entre USAID GoLD et Passerelles : une démarche basée sur la co- construction et la complémentarité.	8
IV. Les acteurs locaux au cœur de la dynamique collaborative entre les deux projets.	11
V. Les résultats de la synergie d'intervention	12
1. FICHE PEDAGOGIQUE portant sur l'élaboration des normes de qualité pour l'école formelle	12
2. FICHE PEDAGOGIQUE pour le renforcement de capacités des acteurs des organes de gestion et la formation des organes	14
3. FICHE PEDAGOGIQUE pour la prise en charge des extraits de naissance des apprenants/es	18
4. FICHE PEDAGOGIQUE pour trouver des moyens additionnels et soutenir les enfants vulnérables et les dépenses d'éducation	22
5. LINKAGE entre les différentes FICHES PEDAGOGIQUES	27
VI. Les effets induits par cette synergie d'actions	27
VII. Les facteurs de succès et de durabilité	27
VIII. Les enseignements tirés	28
IX. Défis et perspectives	28
COMITE DE REDACTION DU DOCUMENT	30

L'importance de ce document de capitalisation c'est qu'il vise le partage d'expériences dans une approche de « **transférabilité de bonnes pratiques** » c'est-à-dire faciliter l'appropriation de bonnes pratiques par d'autres. Les savoirs individuels et collectifs ainsi engrangés dans les communes phares avec l'appui des Projets USAID Passerelles et USAID GoLD sont présentés ici sous la forme d'un capital pouvant être utilisé dans d'autres communes.

I. Contexte

La scolarisation universelle figure parmi les priorités du Gouvernement du Sénégal. Cet objectif s'est traduit par la mise en œuvre du Programme décennal pour l'Education et la Formation (PDEF). Cet ambitieux programme a permis d'atteindre des résultats très importants aussi bien en termes d'accès à l'école que du point de vue de la résorption des inégalités filles/garçons dans les cycles d'enseignement de la scolarisation obligatoire de l'éducation de base.

Dans la continuité de la réforme du système éducatif, le Gouvernement du Sénégal a adopté, en 2011, une nouvelle Lettre de Politique générale pour le secteur de l'Education et de la Formation (LPG-SEF). La LPG-SEF a abouti, en 2013, à la mise en place du Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET-EF 2013-2025) pour consolider les acquis du PDEF, avec un focus important sur la qualité de l'éducation et l'équité dans l'accès. Cependant, malgré les importants efforts consentis par l'Etat du Sénégal, avec l'appui de ses partenaires, et l'action conjuguée de la société civile et des Organisations non gouvernementales (ONG) internationales, une partie importante des enfants sénégalais se trouve toujours hors du système éducatif, environ 37%.

La persistance de cette exclusion, en dépit des efforts et des initiatives déployés pour assurer une scolarisation universelle, impose un diagnostic et une analyse en profondeur de la situation pour en comprendre les raisons, les causes et les conséquences, et trouver des pistes pour une prise en charge adéquate des enfants en âge de scolarisation au Sénégal.

Dans la perspective d'appuyer l'Etat du Sénégal dans sa politique éducative avec des alternatives pertinentes et efficaces, l'USAID, à travers sa mission au Sénégal, a entrepris, en 2016, une étude en collaboration avec le Ministère de l'Education nationale (MEN) pour combler le déficit de données et améliorer la compréhension des barrières à une éducation universelle des enfants âgés de 6 à 16 ans.

L'objectif général de cette étude était de fournir des données actualisées et nationales sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif au Sénégal afin d'assurer une meilleure prise en charge de leurs besoins et attentes en matière d'éducation ou de formation. Cette étude a fourni des informations sûres :

- l'ampleur et la nature du phénomène de la non-scolarisation et déscolarisation ainsi que sa configuration au niveau national et dans les différentes régions du pays ;
- le profil social, démographique et économique des enfants et des jeunes qui sont hors du système éducatif ;
- les raisons, déterminants et facteurs explicatifs du phénomène.

À la suite de cette étude, l'USAID Sénégal a mis en place un projet dont l'objectif est de venir en aide au Ministère de l'Education nationale pour trouver une alternative à ces exclus du système éducatif. C'est ainsi qu'est né le Projet USAID Passerelles. Ce projet intervient dans les régions de Casamance et de Kédougou pour développer des compétences de vie et améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les garçons et filles de 6 à 24 ans.

Les éléments qui justifient le partenariat entre les deux projets.

Arrivé sur le terrain en septembre 2018, le Projet USAID Passerelles a trouvé sur place un autre projet de développement financé par l'USAID : le Projet USAID GoLD, qui appuie la gouvernance locale des Collectivités territoriales (CT). Les deux Projets appuient le secteur de l'Education à travers la Collectivité territoriale. Ainsi, une vision synergique est née entre les deux projets.

Leurs interventions combinées au niveau des collectivités partenaires s'inscrivent dans un contexte particulier visant à mettre en œuvre les décisions présidentielles qui ont fait suite aux Assises de l'Education et de la Formation. Parmi les fortes décisions prises par le Chef de l'Etat, figurait en bonne place celle « d'une ***Ecole de la communauté, pour la communauté, par la communauté et dans la communauté*** ». Cette vision s'est matérialisée dans le PAQUET où il est dit expressément : « ***Un système d'Éducation et de Formation équitable, efficace, efficient, conforme aux exigences du développement économique et social, plus engagé dans la prise en charge des exclus, et fondé sur une gouvernance inclusive, une responsabilisation plus accrue des Collectivités locales et des acteurs à la base*** ».

Ainsi, dans la perspective de mettre en pratique cette vision, les Projets USAID Passerelles et USAID GoLD, intervenant dans les mêmes régions de Kédougou, Kolda et Sédhiou, se sont mis en accord pour aborder certaines questions de l'Education des enfants dans les communes partenaires. Il s'agit particulièrement des communes **de Simbandi Balante, Diaroumé et Bambali dans la région de Sédhiou, Médina Gounass, Bourocco, Dioulacolon et Kéréwane dans la région de Kolda, Bandafassi et Kédougou dans la région de Kédougou**. Au niveau de ces communes partenaires, le constat fait est que la gestion de l'Education au niveau communautaire est mal connue et beaucoup d'insuffisances sont notées dans l'application des textes réglementaires, en particulier :

- la faible appropriation des missions dévolues aux CGE/UCGE ;
- la faible participation des CGE à l'élaboration, au suivi et à l'exécution des budgets des établissements ;
- l'absence de plans d'actions concertés prenant en charge les problèmes scolaires tels que les décrochages, la vulnérabilité scolaire, ... ;
- la faiblesse de l'articulation des Plans d'Actions volontariste (PAV) aux priorités ;
- la faiblesse du leadership de bon nombre de directeurs/trices d'école (DE) et de chefs d'établissement (CE) ;
- la faiblesse de l'implication des communautés et de leurs capacités organisationnelles ;
- les difficultés liées à la gestion financière ;
- l'absence d'un dispositif de renforcement des capacités.

Les conséquences qui en découlent ont des effets négatifs sur le fonctionnement desdits organes et justifient amplement la nécessité d'impliquer davantage la communauté dans la gestion d'une Ecole axée sur les performances. Pour ce faire, le défi devient alors l'accompagnement de tous les organes scolaires et communautaires pour « *une meilleure gestion communautaire de l'Education* ».

En outre, l'Etat-civil constitue à la fois un élément fondamental dans la vie des citoyens et une source de données démographiques essentielles. C'est pourquoi, parmi les réformes prévues dans le Plan Sénégal émergent, la modernisation de l'état civil est explicitement citée (paragraphe 355) : « ***Ainsi, en matière de développement humain durable, l'objectif stratégique est de renforcer la mise en œuvre et le suivi des politiques de population, à travers des plaidoyers pour la maîtrise volontaire de la fécondité, la modernisation de l'enregistrement et de l'exploitation des données de l'état civil, l'élaboration d'outils techniques et l'appui aux instances de coordination et de suivi de la politique nationale de population.*** » De fait, le Sénégal a engagé depuis le début des années 1990 un processus de réforme de son système d'état civil. C'est ainsi que la loi de 2013 portant Code des Collectivités territoriales a confirmé les fonctions d'officiers de l'état civil exercées par les maires. En 2004, le Centre national de l'Etat civil (CNEC) a été créé et doté de ressources humaines et matérielles pour mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière d'état civil.

C'est dans ce cadre que le Sénégal a déployé d'énormes efforts dans le domaine de l'enregistrement des enfants à l'état civil surtout entre 2005, 2010 et 2015 (EDS continu) où le taux d'enregistrement des naissances est passé de 50% à 70%, 80% entre 2005 à 2015 (EDS 2005, 2010 et 2015). Mais aujourd'hui, on note un certain nombre de difficultés qui ne participent pas à améliorer les taux d'enregistrement des faits d'état civil, selon le dernier recensement général de la population de 2013.

Concernant l'enregistrement des enfants âgés entre 0-5 ans, on note un taux en nette régression qui passe de 80% en 2015 à 70.3% en 2016 selon l'EDS 2016 avec des disparités entre les régions ; dans le sud, par exemple, plus d'un enfant sur deux est un enfant « fantôme ».

Et selon les constats, les principales causes demeurent :

- l'ignorance de l'importance et des enjeux liés à l'état civil ;
- la méconnaissance des procédures de déclaration des faits d'état civil par les familles ;
- l'accès limité à des services d'état civil de qualité, disponibles et continus au plan national et davantage pour les populations analphabètes, pauvres et vivant dans des zones reculées/enclavées ;
- la méconnaissance de la loi et sa faible application ;
- la faible implication des acteurs de la santé dans la déclaration des enfants à l'état civil ;
- la faible capacité des acteurs du système ;

- le statut précaire du personnel de l'état civil etc.

L'affluence des communautés vers les tribunaux et l'organisation d'audiences foraines incessantes dans les collectivités territoriales pour l'obtention de jugements d'autorisation d'inscription à l'état civil prouvent ces manquements préjudiciables aux individus parmi lesquels les enfants et les femmes demeurent les plus affectés.

II. La présentation des deux Projets

Le Projet USAID Passerelles

Financé par USAID pour une durée de cinq ans (octobre 2018 - juillet 2023), ce projet est mis en œuvre par FHI 360 en collaboration avec Save the Children, ENDA jeunesse Action et Humanité & Inclusion.

Ses interventions sont axées sur quatre Résultats :

- 1 - **Améliorer les offres d'éducation complémentaire de base**, c'est-à-dire le non-formel, pour répondre aux besoins des communautés. Le Projet collabore avec les communautés cibles pour déterminer et offrir une éducation complémentaire pertinente avec : l'école communautaire de base (ECB), le daara communautaire (DC), la classe passerelle (CP) ou la formation aux métiers (FAM) afin d'inscrire à l'école un nombre maximum d'enfants actuellement hors de l'école.
- 2 - **Améliorer l'éducation de base formelle**, il s'agit d'améliorer la qualité de l'éducation formelle, en particulier à l'école primaire et au collège. Le Projet contribue à la formation des enseignants pour la mise en place d'environnements scolaires de qualité et sécurisés pour tous les enfants, y compris les filles et les jeunes marginalisés, afin que tous les élèves puissent maximiser leur réussite.
- 3 - **Améliorer la transition entre le primaire et le collège**, le programme vise à réduire les barrières institutionnelles qui empêchent les élèves de transitionner du primaire au collège notamment en appuyant la régularisation des élèves sans extrait de naissance et fournissant aussi un rattrapage pour les élèves en difficulté d'apprentissages des dernières années du primaire.
- 4 - **Améliorer l'engagement des parents et de la communauté et prendre en compte les besoins en Education des enfants**, le programme organise des dialogues communautaires afin de comprendre leurs besoins en Education, et ensuite établit des

Le Projet USAID GoLD

Le programme « Gouvernance locale pour le Développement » (USAID GoLD) est financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour une durée de 7 ans (2016-2023). Après une première phase de 5 ans, le programme a obtenu une autorisation d'extension de 18 mois pour intervenir au niveau institutionnel. Il est mis en œuvre conjointement par RTI international, ENDA ECOPOP, World Vision, l'Union des radios associatives et communautaires (URAC), la Fédération des associations féminines du Sénégal (FAFS) et Afrique enjeux (AFEX). USAID GoLD intervient dans 90 collectivités territoriales des régions de Kédougou, Kolda, Sédhiou et Tambacounda (77 communes et 13 départements). Il vise à contribuer à l'amélioration de la gouvernance locale et à la fourniture de services publics à travers les résultats suivants :

- 1- R1 : Améliorer la capacité des Collectivités territoriales à répondre aux demandes des citoyens ;
- 2- R2 : Accroître la mobilisation et la gestion des ressources publiques locales ;
- 3- R3 : Améliorer la participation de la communauté dans la gestion des fournitures de services (santé, éducation, EAH, agriculture).
- 4- R4 : Renforcer la capacité des institutions responsables à améliorer les systèmes de gouvernance locale et de transfert de ressources ;
- 5- R5 : Transversal : Inclusion sociale et Communication.

Ces résultats participent à l'amélioration de la gouvernance démocratique, en soutenant le développement d'une participation citoyenne plus efficace dans la gestion des affaires publiques au niveau des Collectivités territoriales. La stratégie proposée est basée, entre autres, sur une approche intégrée qui permet aux Programmes sectoriels de mieux atteindre leurs objectifs et de renforcer les conditions d'une « bonne gouvernance » pour chaque secteur. Pour ce faire, des mécanismes

mécanismes permettant aux communautés de contribuer au suivi de la qualité et de la pertinence de l'offre éducative qu'elles ont choisi pour leurs enfants.

Afin de renforcer l'offre formelle ainsi que non-formelle, le projet fournit aussi une assistance technique. C'est ainsi que des formations, et un soutien à la construction ou réhabilitation des infrastructures d'éducation pour en faciliter l'accès à toutes les couches de la population particulièrement les filles et les personnes ayant un handicap, ont été réalisés en relation avec les Inspections d'Académie et les Communautés.

de partage d'informations et d'expertise technique entre les secteurs permettant une résolution collaborative des principales problématiques intersectorielles ont été développés.

L'approche d'intégration des interventions des différents *implementing partners* (IP) permet d'assurer une cohérence des interventions et l'efficacité dans l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières.

III. Le partenariat entre USAID GoLD et Passerelles : une démarche basée sur la co-construction et la complémentarité.

Intervenant dans les mêmes régions sur presque les mêmes cibles, les deux Projets se sont entendus pour aborder ensemble la question relative à l'éducation de base. Le Projet USAID GoLD appuie et renforce la gouvernance démocratique en soutenant le développement d'une participation citoyenne plus efficace dans la gestion des affaires publiques au niveau des Collectivités territoriales. Le Projet USAID Passerelles intervient dans l'éducation de base dont la compétence est transférée aux Collectivités territoriales. Par conséquent, les deux projets ont consenti d'allier leurs efforts auprès de ces Collectivités pour les aider à mieux gérer le secteur de l'Éducation. C'est dans cette convergence de vue, que la synergie entre USAID Gold et USAID Passerelles est née. Considérant que leur complémentarité, la mise en cohérence des approches, la coproduction d'outils ainsi que la mutualisation des ressources constituent un gage d'efficacité, d'efficacité et de durabilité de leurs actions, les deux projets, financés par l'USAID Sénégal, ont accepté d'intervenir en synergie dans les domaines concernant :

- le renforcement des capacités des acteurs territoriaux de l'éducation à répondre aux besoins des communautés et populations cibles ;
- l'amélioration de la participation des communautés dans les processus de planification et de budgétisation, notamment dans le domaine de l'éducation ;
- le renforcement de l'engagement communautaire pour une meilleure implication des communautés et un suivi de la qualité de l'offre de services en éducation ;
- la mutualisation des démarches et la coproduction d'outils ;
- la mise en place de mécanismes et processus pour faciliter la capitalisation et la mise à l'échelle des bonnes pratiques.

Ainsi, les deux projets se sont engagés à :

- assumer leurs responsabilités respectives, conjuguer leurs efforts et entretenir d'étroites relations de travail, afin d'atteindre les objectifs de la collaboration ;
- accompagner les acteurs territoriaux de l'éducation par un appui-conseil, une fourniture d'informations, un renforcement des capacités et une mobilisation des acteurs dans la promotion de la gouvernance de l'éducation ;
- mutualiser les ressources pour la mise en œuvre des activités sur le terrain notamment les activités de conception d'outils, de formation d'acteurs dans les régions ;
- partager la documentation nécessaire pour une capitalisation des expériences.

Le dispositif mis en place, les objectifs visés et l'approche.

Le dispositif mis en place repose sur :

- les agents des coordinations régionales des deux projets ;
- les comités de pilotage installés à la suite des conseils municipaux exceptionnels ;
- l'Inspecteur de l'Éducation et de la Formation en charge de l'éducation dans la commune ;

- les acteurs scolaires, notamment les membres des organes scolaires du formel et du non formel (Union des Comités de Gestions (UCGE) et Gouvernements Scolaires (GS), Comités d'Education communautaire (CEC) et Parlements d'Apprenants/es (PA), mais aussi avec les membres des comités de pilotage des conseils municipaux exceptionnels.

Les objectifs prioritaires, dans le cadre de cette synergie, étaient essentiellement d'appuyer le secteur de l'Education pour qu'il dispose de/d' :

- normes et standards de qualité pour une éducation formelle de qualité ;
- outils de gestion pour renforcer les capacités des organes de Gestion des écoles ;
- solutions durables pour le problème de l'état civil des apprenants/es (élèves sans extrait de naissance) ;
- moyens additionnels pour financer les besoins en Education dans les communes.

Ainsi, autour des Maires, des inspecteurs de l'Education et de la Formation (IEF) et des différents acteurs du Comité d'Education communautaire, des actions ont été menées afin de prendre en charge les questions de l'Education qui préoccupent à la fois dans le formel et le non formel. Pour atteindre ces objectifs prioritaires, les deux projets ont retenu, avec les Maires des communes Phares de/d' :

- renforcer les capacités des acteurs locaux (CGE, CODEC, Officier Etat-Civil, IEF, IA, Enseignants, OCB, Elus, ICP, Gouvernement scolaire (GS) etc. ;
- initier et de mettre en place le système de parrainage des enfants sans extrait (Exemple du PEV) ;
- accompagner la Collectivité territoriale à intégrer l'État-Civil dans la planification locale ;
- élaborer une démarche participative dans la mise en œuvre des activités notamment dans le diagnostic, l'élaboration de plan d'actions et le suivi des activités ;
- organiser avec les radios communautaires des émissions radiophoniques et des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'État-Civil ;
- mettre en place un dispositif de proximité composé de facilitateurs, d'animateurs pour appuyer la Commune dans la mise en œuvre des PTA.

Toutes ces activités retenues dans les feuilles de route élaborées par les Comités de pilotage des communes ont été réalisées sous la direction du Maire. Les Coordinations régionales des deux projets ont appuyé les comités dans l'exécution des tâches planifiées. Une évaluation de la mise en œuvre de ces feuilles de route est faite tous les deux mois pour apprécier les réalisations. Afin de mesurer le niveau d'atteinte des tâches dévolues, chaque projet devait renseigner un certain nombre d'indicateurs montrant l'appui apporté par le Gouvernement Américain aux bénéficiaires sénégalais. Les indicateurs suivants ont été retenus :

❖ **USAID Passerelles :**

- **Indicateur 22 :** pourcentage d'élèves du primaire avec des extraits de naissance dans les zones d'intervention pilotes ;
- **Indicateur 25 :** pourcentage d'écoles formelles ou structures non-formelles dont au moins un organe de gestion — Comité de Gestion de l'Ecole (CGE), Comité d'Education Communautaire (CEC), Association des Mères d'Elèves (AME), Association des Parents d'élève (APE) — est engagé ;
- **Indicateur 26 :** nombre d'écoles disposant de fonds d'éducation financés par la communauté (groupe de producteurs, collectivités locales) ou par le secteur privé ;

❖ **USAID Gold :**

- **Indicateur DR.2.3-2-CUST :** nombre de mécanismes mis en place grâce à l'appui du gouvernement des Etats Unis permettant l'accès des enfants à un acte de naissance ;
- **Indicateur DR.2.3-8-CUST :** pourcentage de collectivités territoriales (CT) ciblées qui ont une commission technique Education qui élabore et met en œuvre un plan intégrant l'obtention d'un acte de naissance pour les enfants (garçons et filles) ;
- **Indicateur DR.4.3-4-CUST :** nombre de comités de gestion des services de l'Education améliorant leurs performances ;

- **Indicateur DR.2.3-6-CUST** : pourcentage des ressources locales investies dans des services de l'Education dans les CT ciblées.

Ces indicateurs s'inscrivent dans les axes de synergie mentionnés dans le tableau qui suit.

AXES DE SYNERGIE	OBJECTIFS	CIBLES	Approches de mise en œuvre
1. Enregistrement des naissances.	Résorber le gap d'enfants n'ayant pas d'extraite de naissance.	Parents, élèves, gouvernements scolaires, Leaders communautaires.	Organiser des audiences foraines pour les communes d'un département.
	Activer le modèle existant d'enregistrement de naissances.	Parents, élèves, Gouvernements scolaires, Leaders communautaires.	Mettre en œuvre le dispositif de déclaration des naissances.
2. Mise en place des Normes et Standards de qualité de l'Education.	Définir les critères/indicateurs de VMS, d'éducation inclusive, d'environnement d'apprentissages sûr et les stratégies de gestion de conflit.	Ministère de l'Education nationale (MEN) ; Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires (MCTADT) ; UAEL Membres des CTR, CEC, cadre de concertation de la collectivité.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier d'élaboration des critères/indicateurs et normes. - Animer des Focus groups avec les acteurs communautaires.
3. Harmonisation des interventions.	<ul style="list-style-type: none"> - Produire un plan d'actions / une feuille de route communautaire en lien avec le Plan d'Investissement annuel (PIA) de la mairie. - Intégrer le plan d'actions / la feuille de route communautaire dans le plan de la collectivité. 	Membres des CEC, CGE, CT.	<ul style="list-style-type: none"> - Coproduire les plans / feuilles de route communautaires. - Mettre en œuvre les plans / feuilles de route communautaires.
4. Adaptation et partage des outils (modules d'apprentissage, outil de suivi). 5. Stratégies de communication (manuels, guides, film, vidéo,).	Améliorer les outils de formation, de sensibilisation et de suivi : <ul style="list-style-type: none"> - réécriture, adaptation des modules par rapport aux communautés ; - élaboration de messages clés et scénarios. 	MEN, MCTADT, UAEL, CT, IA, IEF, CE, DE, CGE, UCGE, CEC, CAVE, OVDS, GS, Enseignants, Parents, Elèves, Associations de Jeunes et de Femmes.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier de coproduction. - Organiser un atelier de partage et de validation des outils.
6. Accompagnement des apprenants/es.	Promouvoir le soutien communautaire des apprenants/es.	Membres des GS, Apprenants/es, Associations de Jeunes.	Tenir des camps de vacances avec diverses activités (accompagnement scolaire, investissement humain, sensibilisation...)
7. Synergie dans la mise en œuvre d'activités terrain.	<ul style="list-style-type: none"> - Partager et mettre en cohérence les dispositifs régionaux des 2 projets. - Planifier des activités en commun. 	Staff des deux projets.	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions périodiques de planification. - Mettre en œuvre le PA synergique. - Mener des visites de suivi.
8. Renforcement des capacités des commissions Education et des organes de gestion.	Former les membres des commissions Education des CT, et des CGE sur leurs rôles et responsabilités dans la gouvernance de l'éducation.	Membres des CEC, CGE, CT.	<ul style="list-style-type: none"> - Coproduire un module et des outils d'animation. - Coorganiser et animer des sessions de formation.

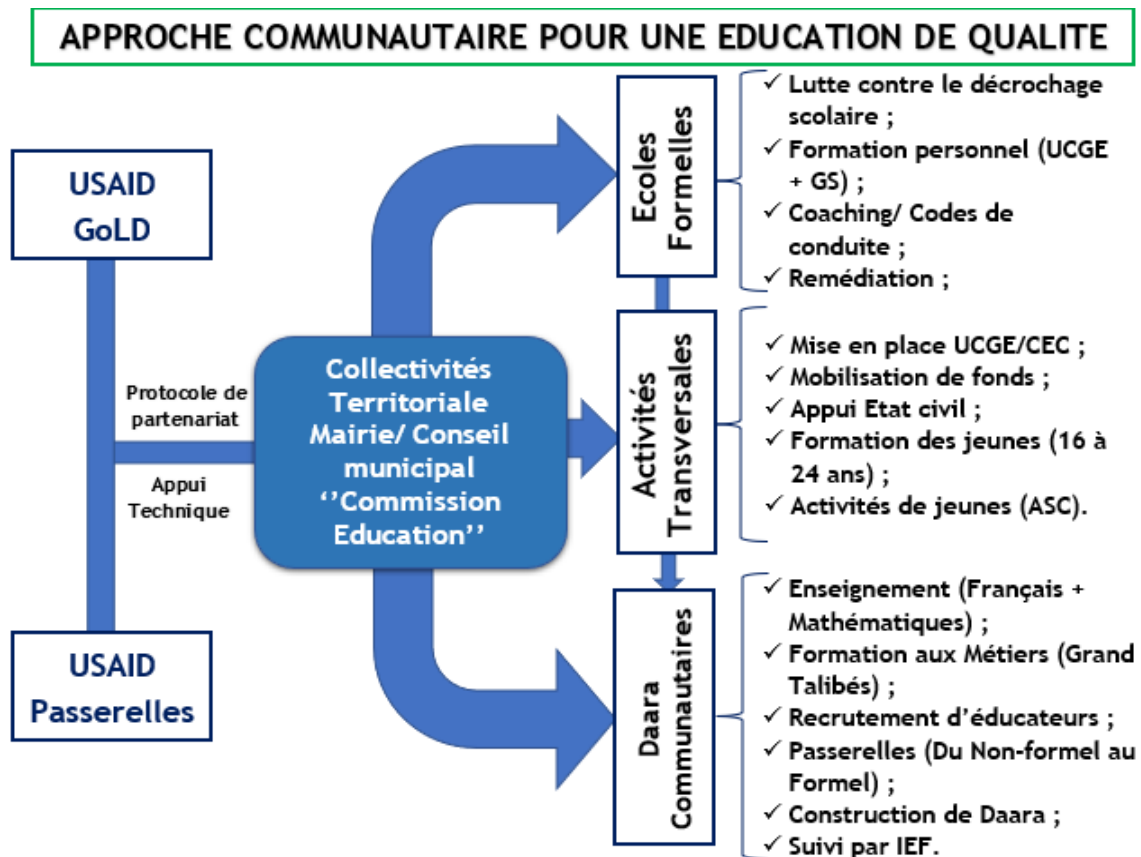
IV. Les acteurs locaux au cœur de la dynamique collaborative entre les deux projets.

Les rôles et responsabilités des partenaires dans cette dynamique collaborative.

Les différents partenaires de cette dynamique collaborative sont :

1. les Maires chargés de l'administration de la collectivité territoriale dans ses différents secteurs (Education, Santé, Jeunesse et Sport etc.), qui travaillent avec le Conseil communal à travers les commissions chargées des secteurs prioritaires ;
2. les Inspecteurs de l'Education et de la Formation, responsables techniques chargés de l'Education dans la circonscription et de l'administration scolaire dans la localité ;
3. la communauté, constituée des populations bénéficiaires et organisée en associations ou non ; dans cette communauté, figurent les Borom Daara (enseignants Coraniques), les chefs religieux, les notables et les associations de jeunes et de femmes ;
4. les deux projets (USAID Gold et USAID Passerelles) dont les missions consistent essentiellement à accompagner le développement local dans les collectivités, particulièrement le secteur de l'Education.

Le schéma ci-dessous illustre les relations entre les différents partenaires impliqués dans cette synergie d'actions et prouve l'ancrage local avec les instances locales de gouvernance du secteur de l'éducation.



Au niveau des régions d'intervention de Kédougou, Kolda et Sédhiou, le travail synergique a été porté par les coordinations régionales des deux projets qui, de concert avec les Maires, les agents des collectivités territoriales et les acteurs chargés de l'Education, et à travers des Conseils municipaux exceptionnels, ont mis en place des comités de pilotage et des feuilles de route dont l'exécution est sous l'autorité de la Commission Education de la Mairie. Au niveau des écoles, les activités synergiques ont été exécutées en relation avec les membres des organes scolaires du formel et du non formel (UCGE et CEC, GS et PA) mais aussi avec les membres des organes communautaires.

V. Les résultats de la synergie d'intervention

Les différentes fiches pédagogiques présentées ci-dessous présentent les résultats de cette synergie entre les deux Projets USAID Passerelles et USAID GoLD.

1. FICHE PEDAGOGIQUE portant sur l'élaboration des normes de qualité pour l'école formelle

L'élaboration du livret sur les normes et standards a été placée sous la tutelle du Comité technique national (CTN) présidé par le Directeur de l'Enseignement moyen secondaire général (DEMSG), Coordonnateur du projet USAID Passerelles au sein du MEN.

1.1. Comment s'est déroulé l'élaboration du document sur les Normes et Standards ?

L'élaboration du *Livret illustré sur les Normes et Standards de l'École*, une des activités phares de la synergie GoLD - Passerelles a été un processus collaboratif entre les deux projets et le MEN.

La première étape a consisté à responsabiliser les porteurs de ce dossier au sein de chacune des deux entités. Pour engager la troisième partie, le MEN, une lettre a été adressée au DEMSG lui expliquant ce qu'est le projet GoLD, la nature de notre partenariat et notre volonté de faire assurer le portage de l'activité par son autorité (cf. GoLD_Passerelles_Lettre DEMSG du 11 septembre 2019 signée par le Directeur technique de Passerelles). C'est ainsi qu'est né ce partenariat à triple dimension qui a accompagné tout le processus sur la base d'une approche inclusive, collaborative et participative.

L'activité a connu trois étapes importantes.

Phase 1 : Actualisation du *Livret Pratique sur les Normes et la Bonne Gouvernance Educative*

- Elaboration des termes de références (TDR) : le DEMSG a mis à la disposition des porteurs du dossier son point focal (PF). Ainsi une task force a été mise en place pour :
 - définir le contexte et la justification ainsi que l'objectif général et les résultats attendus ; la date et le lieu ont été négociés avec le MEN ; les structures du MEN, dont le suivi de la participation a été assuré par le PF/DEMSG, ont été identifiées avec ce dernier ;
 - identifier l'apport de chaque partie : co-financement de l'activité par les deux projets, expertise du MEN.
- Préparation de l'atelier : la task force a donné des pistes sous forme de consignes pour encadrer et optimiser les travaux à mener : pour servir d'intrants à l'atelier, le plan et le résumé des contenus du livret à réviser ainsi qu'un draft des cibles qui manquent ont été élaborés ; les documents sur les normes, les nouvelles politiques ou textes juridiques existants régissant ces types de structures et pouvant orienter les travaux, ont été recensés et collectés ; des pistes ont été données sur ce qu'il faut faire en plénière et dans les travaux de groupe.
- Déroulement des travaux : toutes les structures du MEN attendues ont participé à la rencontre ; il faut noter la participation du Secrétariat général du MEN et du représentant de l'IA de Thiès ; l'activité s'est déroulée en trois jours (25-27 septembre 2019) sous la supervision de la DEMSG ; les travaux se sont déroulés autour de la consigne qui consistait à revoir le plan du livret, proposer des améliorations et décider de la pertinence d'intégrer ou non le CEM et/ou le Lycée dans les contenus ; l'atelier a produit le Draft 1 du *Livret sur les Normes et Standards de l'École*, des recommandations et une feuille de route pour la poursuite et la finalisation du document.

Un illustrateur étant convié à l'atelier, des commandes lui ont été faites pour intégrer des illustrations dans les parties du livret identifiées ensemble lors des travaux.

Le rapport général a été élaboré par la Représentante du Secrétaire général (SG) du MEN, puis amendé et partagé avec les structures concernées.

Phase 2 : Finalisation du *Livret illustré sur les Normes et Standards de l'École*

La task force mise en place a poursuivi la révision du livret selon la feuille de route issue de l'Atelier 1. Ainsi, une fois les TDR validés et les préalables pour la réussite de l'activité établis comme lors de la première étape, l'atelier 2 s'est tenu.

Au cours de cet atelier les images proposées par l'illustrateur ont été passées en revue, amendées / adoptées et insérées dans le livret.

A l'issue de l'atelier où l'illustrateur était encore convié, le Draft 2 du livret a été produit intégrant les recommandations d'amélioration et les places des images. Une feuille de route marquant les étapes de suivi de l'activité a été mise à disposition pour la finalisation du livret par USAID GoLD et USAID Passerelles, et la validation par le MEN.

Dans le cadre du suivi de la feuille de route, le rapport général a été finalisé et partagé avec les structures concernées. La task force s'est penchée sur les amendements et la mise en forme du document en travaillant en virtuel. Elle a aussi tenu des séances de travail en ligne avec l'illustrateur pour veiller à la qualité des images et à leur intégration dans les parties indiquées. Une préface a été élaborée au nom du Ministre de l'Education et signée par ce dernier.

Phase 3 : validation du Livret

Une fois l'intégration des éléments d'amélioration faite, l'étape de la validation a été confiée au MEN sous la coordination du PF DEMSG.

Un spécimen a été imprimé et transmis au MEN, accompagné d'une lettre pour sa validation.

Après validation par le MEN, le livret a été envoyé pour impression. Ainsi, 2000 copies ont été imprimées et partagées entre les 2 projets et le MEN.

1.2. Quels sont les résultats obtenus ?

Il a été obtenu le document de référence (ci-joint) destiné aux structures éducatives du formel.



Document Adobe
Acrobat

Normes et Standards de qualité dans l'éducation formelle

Tout d'abord, dans le cadre des activités menées avec le MEN, le partenariat USAID GoLD-USAID Passerelles a évolué vers un partenariat tripartite avec l'Institution.

L'autorité, étant mobilisée dès le lancement de l'activité, a fait preuve d'engagement dans tout le processus ; en effet la DEMSG, à travers son point focal, et autour d'elle toutes les structures du MEN concernées et l'IA de Thiès, se sont particulièrement investies pour l'atteinte de nos objectifs communs. Son appréciation de l'activité peut se mesurer à la hauteur de son engagement.

Ce livret a permis de prendre en compte les apprenants/es des différents niveaux depuis l'élémentaire jusqu'au secondaire avec l'intégration des CEM et lycées.

Le document facilite l'accès à l'information à un public diversifié, grâce à une description précise des normes essentielles du secteur de l'éducation et une définition des rôles et responsabilités de chaque acteur clef. Il sert de référence à différentes cibles – services techniques, autorités administratives, partenaires techniques et financiers – dans le cadre des formations des CGE, UCGE, des élus locaux, des groupes citoyens et des acteurs communautaires.

Pour illustration, au courant de l'année 2022 en collaboration avec les IA et IEF, USAID GoLD et USAID Passerelles ont organisé des formations conjointes dans les communes de synergie des régions de Kolda, Sédhiou et Kédougou, afin d'asseoir une meilleure appropriation des politiques éducatives, l'identification des rôles et responsabilités de chaque acteur, et faciliter l'engagement et la participation des citoyens pour une amélioration accrue de la qualité des services scolaires ;

Ces sessions de 3 jours de formation ont enregistré la participation des points focaux des IA et IEF, des représentants des CT, des superviseurs de la mobilisation communautaires du projet Passerelles, des CGE, des CAVE/OVDS, des GS, des directeurs d'écoles et chefs d'établissement. Ces ateliers par session ont permis de / d' :

- améliorer la compréhension des acteurs sur l'organisation et le fonctionnement des organes de gestion de l'école ;
- renforcer les capacités des membres des organes de gestion de l'École sur la gestion, les thèmes liés à l'environnement d'apprentissages sûr (EAS), à l'inclusion, aux violences en milieu scolaire (VMS) ;

- améliorer les capacités des membres des organes de gestion de l'École sur leurs rôles et responsabilités dans la gestion de l'École ;
- amener les membres des organes de gestion de l'École ainsi que les différents acteurs à s'engager sur un code de conduite consensuel pour une École exempte d'abus.

A la fin de chaque formation, des livrets sont distribués aux participants.

Comment Le Livret a-t-il été apprécié par l'autorité ?

Dans sa préface, le Ministre de l'Education nationale considère que le Livret illustré révisé, s'inspire de la politique éducative et des différentes orientations et programmes éducatifs du pays. Il est le fruit d'un long processus participatif avec les acteurs de l'éducation et est en parfaite harmonie avec la nouvelle méthode de plaidoyer local qui s'inscrit dans l'évolution et l'enrichissement continu du dialogue entre les communautés, les services techniques et les élus locaux.

Selon lui, l'enseignant-e et l'apprenant-e, tout comme le parent, la communauté et les décideurs ne seront point dépayés par les éléments abordés dans ce livret car ils expriment la vision et l'ambition de l'École sénégalaise. En effet la description des normes, les références bibliographiques et le capital d'expérience de l'équipe de révision en font un document de choix dans le plaidoyer pour l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages.

1.3. Quelles sont les leçons apprises et recommandations ?

Leçons apprises

Le partenariat tripartite MEN-USAID Passerelles-USAID GoLD a engagé l'autorité tout au long du processus d'élaboration du livret et au-delà. Cette proximité avec l'Institution a permis la conception et la construction en parfaite harmonie, rendant effectif le portage institutionnel, et facilitant l'acceptation et la validation de nos productions. La co-organisation et le cofinancement des activités ont permis d'alléger les charges budgétaires et de diversifier les cibles et bénéficiaires.

Recommandations

- Engager les institutionnels et les CT à l'entame des interventions afin d'en assurer l'ancrage et la pérennisation.
- Etendre les formations aux autres communes et autres académies.
- Partager le livret avec tous les acteurs.

2. FICHE PEDAGOGIQUE pour le renforcement de capacités des acteurs des organes de gestion et la formation des organes

2.1. Comment s'est déroulée l'élaboration du Guide des CGE du formel et du non formel ?

L'élaboration du guide de formation des membres des CGE constitue une autre activité synergique entre USAID GoLD et USAID Passerelles. L'activité placée également sous la tutelle du Comité technique national (CTN) présidé par le Directeur de l'Enseignement moyen secondaire général (DEMSG), Coordonnateur du projet au sein du Ministère de l'Education nationale (MEN) a été l'aboutissement d'un long processus collaboratif ponctué par deux grandes rencontres de production qui ont enregistré la participation effective des acteurs de l'éducation et des autorités des collectivités territoriales.

L'élaboration de ce guide s'est faite dans une approche participative, interactive et inclusive entre les participants et les partenaires compétents et a suivi les étapes suivantes :

- la revue documentaire : les représentants des projets USAID GoLD et USAID Passerelles, en rapport avec le MEN, ont rassemblé et partagé une importante documentation constituée de modules, de guides et de supports sur les organes de gestion ;
- l'élaboration d'un draft de plan/ trame ;
- l'organisation d'un atelier regroupant les agents des services techniques centraux du MEN, les représentants de l'UAEL, du MCTDAT et les agents des projets USAID GoLD et USAID Passerelles ; cette activité a permis de faire une revue documentaire de l'existant et de rédiger le draft 1 du guide d'orientation et de renforcement de capacités des acteurs des CGE/CGD-UCGE ;

- l'organisation d'un atelier avec un groupe restreint représentant le MEN, l'UAEL, le MCTDAT et les projets USAID GoLD et USAID Passerelles pour finaliser le guide d'orientation et de renforcement de capacités des acteurs des CGE CGD UCCE.

2.2. Quels sont les résultats obtenus ?

Il a été obtenu :

- le document de référence (ci-joint) destiné aux structures éducatives du formel et du non formel ;



Adobe Acrobat
PDFXML Document

Guide d'orientation et de renforcement de capacités des acteurs des CGE CGD UCCE

- une bonne appropriation des thématiques par les participants/es rendue possible grâce à l'utilisation des langues nationales.
- l'atteinte des indicateurs de performances, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Indicateurs	Target planifié	Réalisé
Passerelles : Indicateur 25 : % d'écoles formelles ou structures non-formelles dont au moins un organe de gestion : Comité de Gestion de l'Ecole (CGE), Comité d'Education Communautaire (CEC), Association des Mères d'Elèves (AME), Association des Parents d'élève (APE) est engagée.	Cible pour les 5 ans : 85%	Réalisé en 4 ans : 74%
GoLD : Indicateur DR.4.3-4-CUST : Nombre de comités de gestion des services de l'Education améliorant leurs performances ;	49	109

L'analyse de ce tableau des indicateurs montre :

Les deux projets ont renforcé les capacités des comités locaux de gestion de l'éducation (CGE).

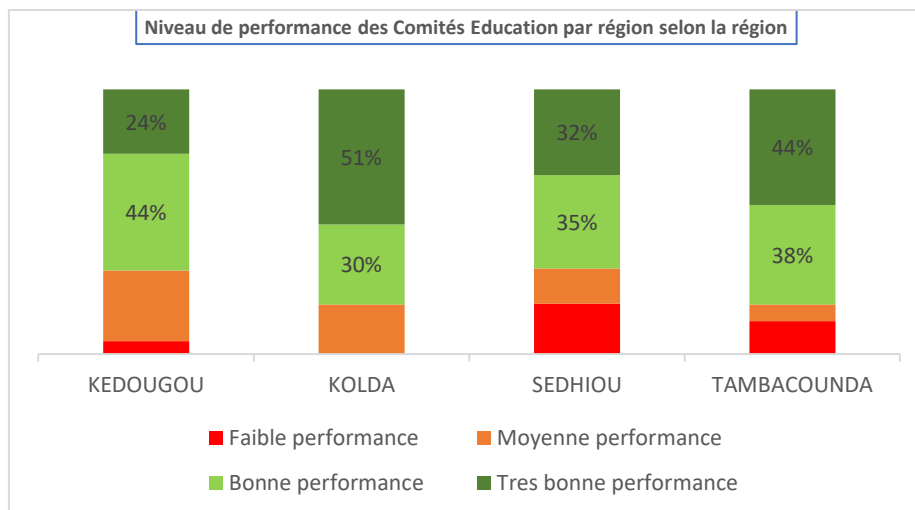
Il est à signaler que c'est à la faveur du processus d'engagement communautaire au niveau des écoles, que la plupart de ces CGE se sont dotés d'un plan d'amélioration des services dans le secteur de l'éducation.

La grille d'évaluation stabilisée porte sur les indications suivantes :

- Note inférieure à 50 points : Faible performance,
- Note comprise entre 50 et 65 points : Moyenne performance,
- Note comprise entre 65 et 85 points : Bonne performance,
- Note supérieure à 85 points : Très bonne performance

L'exploitation des fiches d'évaluation des performances des comités et l'analyse qui en découle révèlent une performance moyenne satisfaisante. En effet, sur les 147 comités évalués, 56 (38%) de ces comités ont une « très bonne performance », 53 (36%) ont une « bonne performance », 27 (18%) ont une « moyenne performance » et 11 (7%) ont une « faible performance ». Soit 109 comités (74%) qui ont été évalués sont jugés « performants » à « très performants ».

Le graphique qui suit donne le détail par région



La région de Kolda se positionne en tête avec 51 % des CGE très performants et 30 % bonne performance, suivi de la région de Tambacounda¹ avec 44% des CGE très performants et 38 % qui ont une bonne performance. Ensuite vient la région de Sédhiou avec 32% des CGE très performants et 35 % qui ont une bonne performance. La région de Kédougou suit enfin avec 24% des CGE qui sont performants et 44 % qui ont une bonne performance.

Ces performances sont rendues possibles grâce à la combinaison de plusieurs facteurs dont les plus cités par les membres interrogés sont le dynamisme et l'engagement des membres du CGE qui travaillent en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs de l'école, les appuis des maires (dotation en fournitures) et d'autres partenaires (installation de cantines scolaires), l'implication des communautés pour la cause de l'école (fonctionnement des cantines, entretien des écoles,), une bonne communication entre les CGE et le personnel enseignant et les autorités locales et académiques, le renforcement/recyclage des membres sur les rôles et responsabilités etc.

Au-delà de la synergie qui a permis à USAID GoLD et USAID Passerelles d'apporter leur contribution pour une meilleure prise en charge des questions d'éducation par les collectivités territoriales, **la disponibilité d'un guide d'orientation** des membres des organes de gestion intégrant les problématiques des droits de l'enfant, l'inclusion, les violences en milieu scolaire et l'environnement d'apprentissages sûr, avec en prime **un code de conduite consensuel** vient compléter les instruments de pilotage et de gestion de la qualité dont dispose le système. Comme mentionné dans la préface signée par le Ministre, Il est en parfaite harmonie avec la volonté du Ministère de l'Education nationale de promouvoir une meilleure participation communautaire dans la gestion de l'école comme résumé par l'idée du Président de la République en un triptyque : "une École pour tous", "une École de qualité" et "une École viable, fiable et pacifiée".

Comment a-t-il été apprécié par l'autorité ?

Dans la Préface du document, le Ministre de l'Education nationale apprécie le guide en ces termes : « ... C'est dans l'optique d'apporter leur contribution à la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) que nos partenaires USAID Passerelles et USAID GoLD ont mis à disposition un guide d'orientation et de renforcement de capacités des membres des CGE/CGD/UCGE... »

Selon le Ministre, ce guide, qui a enregistré la participation effective des acteurs de l'éducation et des autorités des collectivités territoriales, s'est fondé sur les orientations et programmes éducatifs du pays et les différentes évaluations faites du fonctionnement des organes de gestion scolaires.

Ainsi sa mise en œuvre va permettre une meilleure implication des communautés dans la gestion de toutes formes d'éducation de leurs enfants.

¹ Tambacounda ne faisant pas partie des régions synergiques avec USAID Passerelles, le travail a été effectué par USAID GoLD

2.3. Quelles sont les leçons apprises et recommandations ?

Leçons apprises

Les programmes USAID GoLD et USAID Passerelles dans leur mise en œuvre, contribuent à faciliter l'engagement et la participation des citoyens à travers une meilleure appropriation des textes faisant des organes de gestion, des structures communautaires capables d'instaurer le bien-être à l'École et de promouvoir la réussite scolaire.

Recommandations

S'appuyer sur les ressources humaines locales pour démultiplier la formation au bénéfice des acteurs à la base.

2.4. Comment s'est déroulée la formation des CGE du formel et du non formel ?

La formation des membres des CGE s'est déroulée en plusieurs étapes.

● La formation des formateurs

Douze agents (institutionnels, staffs des deux projets) choisis exclusivement parmi les concepteurs du guide d'orientation et de renforcement des capacités des membres des CGE en plus de ceux désignés par les maires des communes de synergie ont été formés sur les approches et le contenu de certaines thématiques développées dans le module pendant trois jours dans le cadre d'un atelier national tenu à Kolda.

▪ La tenue d'un atelier de partage et d'harmonisation

Une journée de planification et d'harmonisation a été organisée dans chacune des régions cibles et a permis d'harmoniser la compréhension du contenu de formation avec tous les facilitateurs impliqués (Institutionnels, USAID Passerelles, USAID GoLD), de répartir les rôles entre facilitateurs, d'harmoniser sur l'organisation de la mobilisation et de l'utilisation des fonds, de coordonner et stabiliser l'organisation pratique des sessions pendant les 3 jours.

▪ L'organisation des sessions de formation des membres des organes

Des ateliers de formation des organes et d'élaboration des codes de conduite se sont tenus dans chaque commune de synergie sous le leadership des points focaux et avec la participation des représentants des gouvernements scolaires, des organes de gestion (CGE, APE, CAVE/OVDS) les directeurs d'école et les chefs d'établissement.

2.5. Quels sont les résultats obtenus ?

- Acteurs formés :

545 personnes ont été formées dont 20% de femmes et 46% de jeunes. Ces personnes sont constituées des membres des CGE et des bureaux des CGE, des responsables et encadreurs des comités d'alerte, de veille et d'écoute, des encadreurs des gouvernements scolaires, des membres des bureaux des gouvernements scolaires, des Coordonnateurs/trices des observatoires de la vulnérabilité à la déperdition scolaire, des membres des CAVE, des représentants/es des élus/es des communes, des agents en charge de l'Etat Civil dans les communes, des animateurs des Collectivités Territoriales, des enseignants, des directeurs d'école, des principaux des CEM, des mobilisateurs communautaires, des présidents des commissions éducation des communes, des super coaches, des responsables des comités de gestion de l'établissement au niveau des collèges, des présidents des ORCAV, des responsables des unions des comités de gestion des écoles, des Présidents des associations des parents d'élèves, des membres des comités de pilotage, etc.

- Zones cibles

REGION	COMMUNE CONCERN EE	PARTICIPANTS		
		F	M	

		de 15 à 35 ans	moins de 15 ans	plus de 35 ans	de 15 à 35 ans	moins de 15 ans	plus de 35 ans	Total général
KEDOUGOU	BANDAFASSI	3	4	6	10	4	18	45
	KEDOUGOU	3	3	3	6	4	28	47
Total KEDOUGOU		6	7	9	16	8	46	92
KOLDA	DILOULACOLON	5	5	3	9	4	32	58
	KEREWANE	8	8	3	33	1	33	86
	KOLDA	1	0	0	2	0	7	10
	LINKERING	6	0	0	12	1	10	29
	MEDINA YORO FOULAH	0	0	0	0	0	1	1
	NIAMING	0	0	0	1	0	0	1
Total KOLDA		20	13	6	57	6	83	185
SEDHIOU	BAMBALI	5	2	8	21	1	25	62
	SEDHIOU	2	3	2	0	0	11	18
	SIMBANDI BALANTE	2	3	0	24	7	32	68
Total SEDHIOU		9	8	10	45	8	68	148
TAMBACOUNDA	DIALACOTO	0	4	0	3	2	15	24
	MISSIRAH	0	4	3	8	8	25	48
	NETTE BOULOU	5	0	1	11	0	29	46
	TAMBACOUNDA	0	0	0	0	0	2	2
Total TAMBA		5	8	4	22	10	71	120
Total général		40	36	29	140	32	268	545

2.6. Quelles sont les leçons apprises et recommandations ?

Leçons apprises

L'initiative prise par les maires de désigner des jeunes issus/es de la communauté pour faire office de formateurs/trices constitue une avancée et va permettre de disposer de ressources humaines qualifiées sur lesquelles le maire pourrait s'appuyer désormais pour animer les ateliers de renforcement de capacités dans la collectivité territoriale ;

L'engagement des maires des communes à poursuivre le partenariat avec les projets USAID Passerelles et USAID GoLD, et à accompagner les CGE dans la mise en œuvre de leur plan d'action en mobilisant les ressources constituent les prémices d'une pérennisation.

Recommandations

Traduire le guide ou certains concepts clés du guide dans les langues nationales.

3. FICHE PEDAGOGIQUE pour la prise en charge des extraits de naissance des apprenants/es

3.1. Comment s'est déroulé le processus pour le règlement de l'état civil des apprenants/es ?

L'accès à l'État civil des enfants à travers la régularisation des apprenants/es sans extrait de naissance et la sensibilisation des acteurs pour la déclaration systématique de tout nouveau-né constitue l'une des pierres angulaires de la synergie entre les programmes USAID GoLD et USAID Passerelles.

Les conseils municipaux exceptionnels (CME) tenus dans les communes-phares de synergie dans les trois régions ont constitué le point de départ de cette collaboration. C'est lors de ces rencontres que la problématique des apprenants/es sans extrait de naissance a été posée comme étant un obstacle majeur à la scolarisation des enfants. Ce qui a partout permis de planifier des activités allant dans le sens d'améliorer l'accès à l'État civil, avec comme activités prioritaires la promotion de l'enregistrement

des naissances et la régularisation des apprenants/es sans extrait de naissance dans les communes cibles.

La tenue du webinaire avec les femmes leaders, les acteurs communautaires, les staffs des deux projets et les institutionnels « sur le rôle des femmes dans la problématique de l'état civil » a permis d'identifier les goulots d'étranglement sur l'accès à l'État civil, de conforter le leadership des femmes dans ce domaine et de formuler des recommandations pour renverser la tendance.

La tenue de plusieurs rencontres entre les acteurs judiciaires (présidents de Tribunaux) et parajudiciaires (Coordonnateurs Maison de justice), les maires des communes, les IEF et les représentants des deux projets ont permis une synergie d'action.

Aussi dans les trois régions, les bases de données des apprenants/es sans extrait de naissance sont élaborées, en rapport avec les IEF et les directeurs d'écoles et les informations partagées entre les staffs des deux programmes.

La formation des acteurs de l'État civil dans les communes-phares de synergie a été un moment important de prise en charge des problèmes de l'État civil et a permis de mettre en évidence les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes dans la gestion de cette problématique et sensibiliser les auxiliaires de l'état civil sur le processus de déclaration et les sanctions qu'ils encourent en cas de non-prise en charge des responsabilités qui pèsent sur eux.

Cette formation a été aussi l'occasion de discuter sur les modalités de mise en place des coins Etat civil au niveau des structures de santé et les représentants des comités départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) de s'engager à veiller à leur fonctionnalité. Il a aussi été question de l'implication des notabilités religieuses, des délégués de quartiers et chefs de villages, des Bajenu Gox, etc. pour éradiquer ce phénomène.

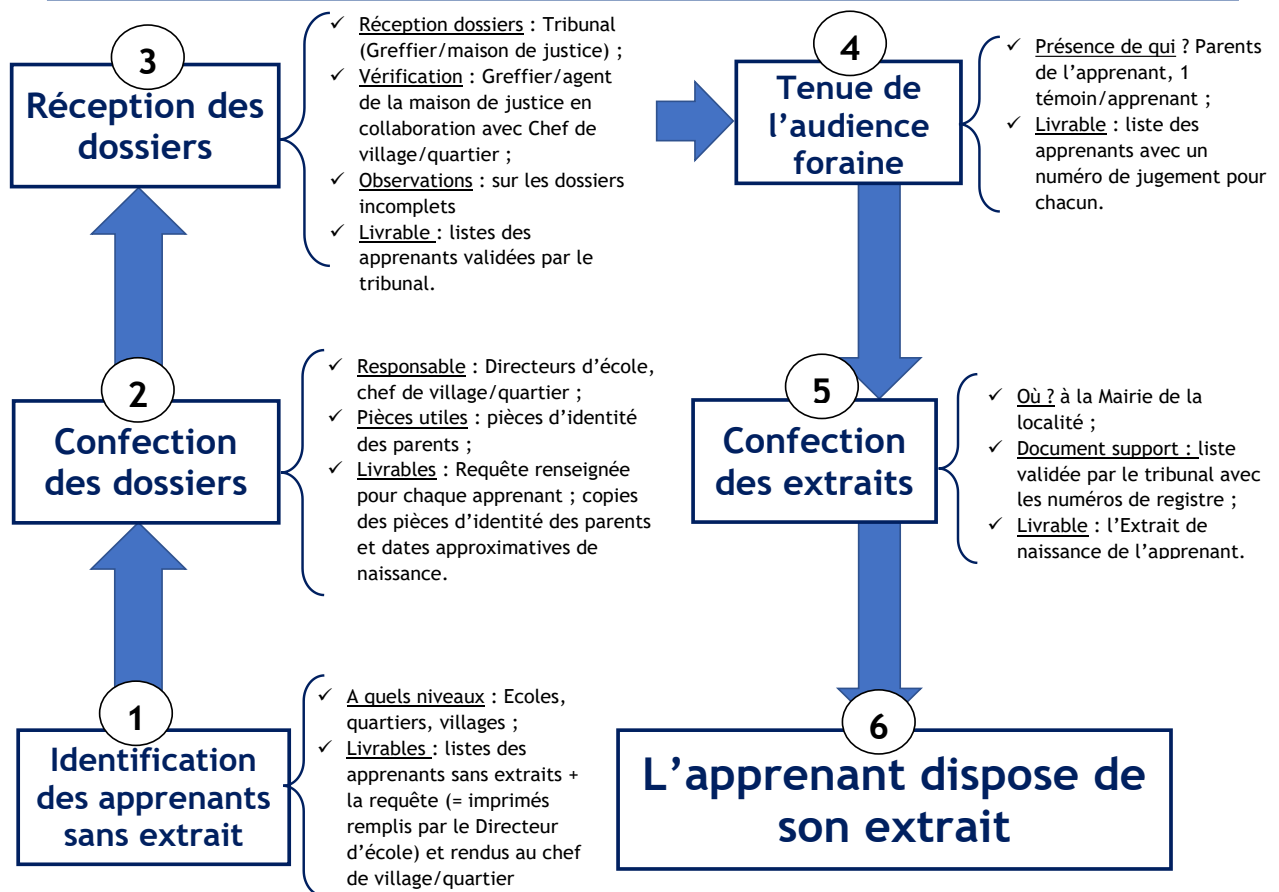
Concernant le processus de régularisation, plusieurs démarches ont été menées de part et d'autre et selon les spécificités de chaque région, pour parvenir à l'organisation des audiences foraines. Les staffs des deux programmes ont rencontré les autorités judiciaires au niveau des tribunaux d'instance et des maisons de justice pour voir les modalités d'organisation des audiences foraines. Partout les présidents des tribunaux ont fait montre d'une bonne disponibilité à accompagner et faciliter le processus de régularisation des apprenants/es. Certains ont même participé activement à l'animation des sessions de formation des agents et acteurs de l'État civil sur la thématique non sans compter avec le rôle déterminant joué (ce fut le cas à Kédougou) par les Maisons de justice dans l'identification mais aussi dans tout le processus de régularisation des enfants sans extrait de naissance.

La désignation de points focaux état civil et la mise en place d'un dispositif organisationnel dans les IEF constituent des facteurs déterminants pour le suivi du processus de régularisation.

DISPOSITIF DE DECLARATION DES NAISSANCES



PROCESSUS REGULARISATION ELEVES SANS EXTRAIT



3.2. Quels sont les résultats obtenus ? Quelle appréciation de l'autorité ?

Les indicateurs de performances du tableau ci-dessous montrent :

Indicateurs	Nombre identifié	Nombre réalisé
Passerelles : Indicateur 22 : % d'élèves du primaire avec des extraits de naissance dans les zones d'intervention pilotes.	Cible pour les 5 ans : 36%	Réalisé en 4 ans : 21%
GoLD : Indicateur DR.2.3-8-CUST : Pourcentage des Collectivités Territoriales (CT) ciblées qui ont une commission technique Education qui élabore et met en œuvre un plan intégrant l'obtention d'un acte de naissance pour les enfants (garçons et filles) ;	22%	38%
GoLD : Indicateur DR.2.3-2-CUST : Nombre de mécanismes mis en place grâce à l'appui du gouvernement des Etats Unis permettant l'accès des enfants à un acte de naissance ;	18	20

L'analyse de ce tableau des indicateurs montre : la collecte des données effectuée, à l'issue des sessions de renforcement des capacités des équipes des Collectivités Territoriales sur la gestion des CT et le fonctionnement des commissions techniques a montré que 38% (sur une prévision de 22%) des CT ont une commission technique Education qui élabore et met en œuvre un plan intégrant l'obtention d'un acte de naissance pour les enfants (garçons et filles), soit un écart positif de +73%. Il s'agit de 10% des CT dans la région de Kédougou, 26% des CT de la région de Kolda, 33% des CT de la région de Sédhiou et 73% des CT de la région de Tambacounda. En effet, les efforts consentis conjointement par les projets, programmes et les autres partenaires dans la formation des membres des commissions techniques, le coaching des CT pour mieux jouer leurs rôles commencent à porter même s'il faut signaler que les changements intervenus après les élections locales de février 2022 n'ont pas permis de consolider les acquis.

Dans le cadre d'une démarche d'intégration sectorielle, USAID Passerelles et USAID GoLD ont développé une stratégie pour contribuer à la résorption du gap d'enfants sans acte naissance. Cette stratégie a permis la mise en place de 20 mécanismes sur une prévision de 18 permettant l'accès des enfants à un acte de naissance. Il s'agit de 06 sessions de formation des officiers, agents et aides aux déclarants sur l'enregistrement et la déclaration des naissances, la mise en place de 07 comités de pilotage à la suite des conseils municipaux exceptionnels, l'identification et la responsabilisation de points focaux dans 06 communes, au niveau de l'IEF.

A Kolda, des audiences foraines ont été tenues du 26 au 27 août 2022 par le tribunal d'instance de Kolda et ont permis la délivrance de 483 jugements aux apprenants/es.

A Kédougou, la tenue d'audiences foraines à Kédougou et à Bandafassi a permis de régulariser 133 élèves en décembre 2021.

De même, 170 requêtes ont été satisfaites dans les deux communes-phares de Kédougou (119) et de Bandafassi (51) lors des deux audiences foraines tenues durant le mois de novembre 2022.

Au total 203 élèves sans extrait ont été régularisés/es grâce aux ressources mobilisées à travers le FSPE et la contribution de bonnes volontés.

Pour la région de Sédhiou, le processus s'est arrêté pour l'instant au recensement, ainsi il a été noté 2089 apprenants/es sans extrait de naissance répartis dans 47 écoles des communes de synergie de Simbandi Balante, Diaroumé et Bambali. Les démarches au niveau du tribunal de Sédhiou, ont permis d'obtenir un accord de principe avec le Président pour la régularisation de cinq cents (500) cas. Des contacts sont établis avec les maires des communes concernées pour faciliter la délivrance des certificats de non-inscription de naissance.

3.3. Quelles sont les leçons apprises et recommandations ?

Le partenariat USAID GoLD-USAID Passerelles s'est déroulé dans un esprit collaboratif et une volonté commune de mutualiser les ressources pour plus d'efficacité et d'efficience afin d'obtenir des résultats probants. De ce partenariat, nous pouvons retenir les leçons et formuler les recommandations suivantes :

3.3.1. Leçons apprises

1. L'implication des différents acteurs (coordonnateurs de la maison de justice, CDPE, comité de pilotage, présidents de Tribunal) ont permis de coordonner les interventions, d'orienter et d'informer les parents sur les procédures et aider à l'enrôlement des apprenants/es.
2. La synergie d'action entre les deux programmes et tous les acteurs concernés (services de l'éducation, tribunaux, communauté et collectivités territoriales) et par endroit la tenue des séances de partage de l'information avec les représentants des chefs de villages, des imams et des Bajenu Gox sur la question de l'état civil et de mécanismes de mobilisation de ressources pour appuyer la tenue des audiences foraines ont été déterminantes dans le processus.
3. L'implication des chefs de villages, des délégués de quartier et des imams dans le dispositif d'enregistrement des naissances avec la mise à disposition d'imprimés et le suivi de la remontée périodique des cahiers de village a aidé à résoudre durablement cette lancinante question.
4. L'implication du dispositif d'appui de proximité de USAID GoLD à faciliter le recensement des élèves sans pièces d'État civil au niveau des écoles.

3.3.2. Recommandations

- Poursuivre le processus de régularisation des apprenants/es sans extrait de naissance.
- Continuer la collaboration avec les CDPE pour un portage institutionnel.
- S'appuyer sur des mécènes, les sociétés minières pour parrainer des élèves/apprenants/es sans extraits.
- Impliquer les imams, les Bajenu Gox, les associations de jeunes et tous les porteurs de voix dans la sensibilisation en faveur de l'obtention de pièces d'État civil pour les enfants.
- Mettre à contribution les animateurs de collectivités territoriales (ACT) et les **facilitateurs communautaires** (FC) de GoLD pour appuyer les différentes initiatives à mener dans ce sens au sein des communes.
- S'inspirer de la stratégie mise en place par le Programme élargi de vaccination (PEV) avec comme maître d'œuvre le Gouvernement scolaire pour initier le parrainage d'élèves sans extrait.
- Impliquer davantage les organes de l'école (CGE, UCGE, APE, GS, etc.) dans les actions à mener.
- Rapprocher les centres d'état civil de la communauté.
- Etendre et formaliser les coins Etat civil dans les structures de santé.
- Améliorer l'environnement de travail des agents d'état civil dans les Collectivités Territoriales.
- Tenir, exploiter et remonter périodiquement les cahiers de villages.
- Instaurer des mesures incitatives au niveau des écoles pour les élèves qui s'inscrivent avec un extrait de naissance (gratuité des fournitures par exemple).

3.4. Difficultés rencontrées/contraintes

- Manque de fiabilité des données des recensements des apprenants/es sans extraits.
- Déficit de collaboration avec d'autres partenaires (UNICEF, CDPE), entraînant des doubles emplois.
- Absence de lignes budgétaires pour le financement des audiences au niveau des deux programmes.
- Non disponibilité de pièces d'état civil pour certains parents.

4. FICHE PEDAGOGIQUE pour trouver des moyens additionnels et soutenir les enfants vulnérables et les dépenses d'éducation

4.1. Comment s'est déroulé le renforcement de capacités pour trouver des moyens additionnels ?

Le Projet USAID Passerelles en partenariat avec le Projet USAID GoLD a eu à tenir des Conseils Municipaux Exceptionnels autour de l'Education dans neuf communes dans les régions de Sédhiou, Kolda et Kédougou pour amener les Mairies à trouver des moyens additionnels pour la prise en charge des frais d'éducation des enfants vulnérables et des dépenses de fonctionnement des structures d'apprentissage. Ces neuf communes que sont Simbandi Ballante, Diaroumé et Bambali dans la région de Sédhiou, Médina Gounass, Bourocco, Dioulacolon et Kéréwane dans région de Kolda,

Bandafassi et Kédougou dans la région de Kédougou, sont des collectivités d'intervention communes des deux projets. Ainsi pendant deux jours avec la participation des autorités administratives et scolaires, les comités de pilotage mis en place dans ces différentes communes ont réfléchi sur les problèmes d'éducation à partir de la vision de l'éducation définie par le Maire avec l'appui de l'IEF. Cette réflexion a aussi proposé des solutions aux problèmes identifiés pour une meilleure prise en charge des enfants vulnérables et des dépenses d'éducation.

Également durant ces deux jours, les deux projets ont présenté leurs résultats et leur stratégie d'intervention qui ont permis d'avoir une synergie d'action.

Etape 1 :

- tenir une concertation avec le conseil municipal et les acteurs de l'éducation de la commune pour l'analyse des besoins en éducation de la localité ;
- partager et discuter avec les membres de l'OCB ou le Comité chargé de la mise en œuvre :
 - o de la modalité de parrainage (en rapport avec les valeurs locales) du système de collecte des contributions volontaires des parrains (utilisation des systèmes de transfert d'argent via Wari, OM, Free Money, WU, RIA etc...),
 - o du système de gestion des contributions au fonds d'éducation communautaire (parlements d'apprenants/es (PA), comités de gestion et AME formés au contrôle de gestion) ;
 - o du mode de compte rendu aux parrains donateurs de l'utilisation des fonds (redevabilité).

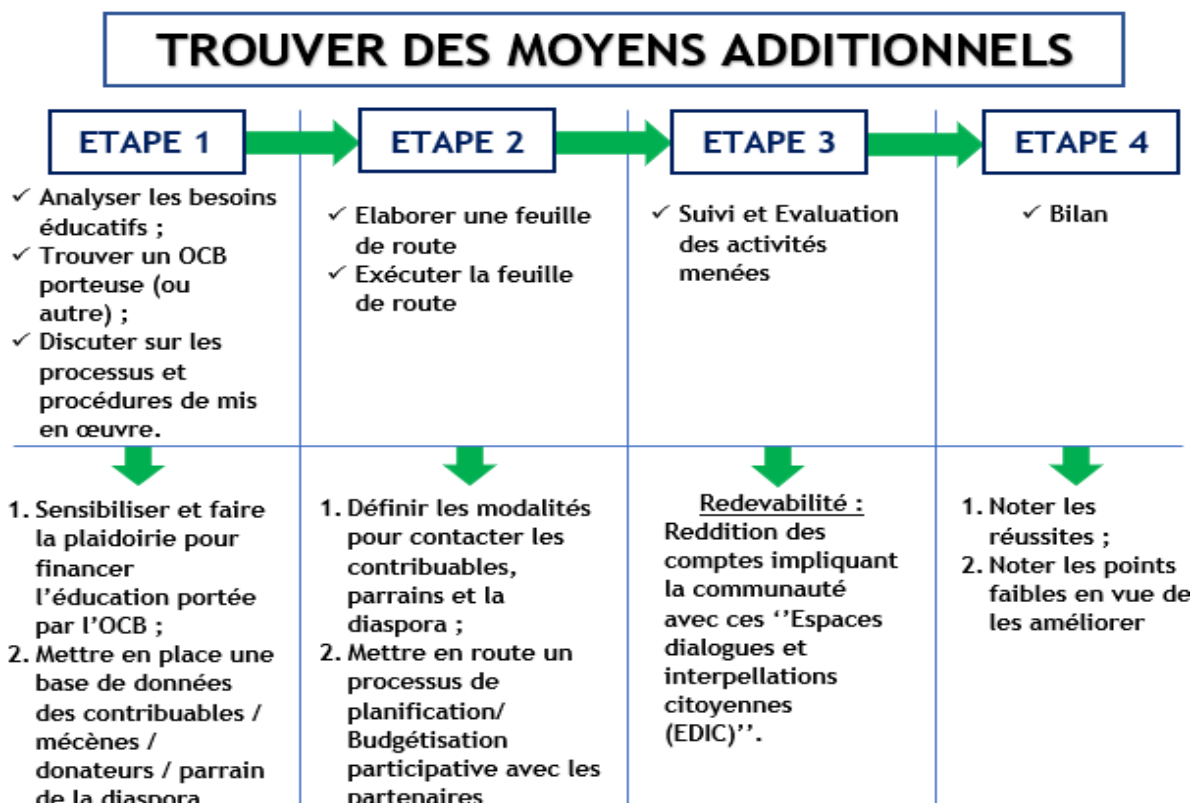
Etape 2 : Stabiliser avec tous les acteurs impliqués, une feuille de route pour une exécution participative sur une durée donnée.

Etape 3 : Exécuter des activités de la feuille de route élaborée.

Etape 4 : Faire le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route.

Etape 5 : Faire le bilan de l'activité de mobilisation de fonds (forces et faiblesses) et les améliorations à apporter.

Schématisation du processus utilisé



Les Projets USAID-GoLD et USAID Passerelles dans leur stratégie de mobilisation des ressources ont appuyé ces communes à la mise en place d'outils et d'approches de mobilisation des ressources pour le financement des services sectoriels parmi lesquels le secteur de l'éducation. La démarche suivante a été adoptée.

1. **La Sensibilisation et le Plaidoyer pour le financement du secteur de l'éducation dans les communes de synergie** : des campagnes d'activités de sensibilisation et de plaidoyer, portées par les communautés et les communes, ont été appuyées par les IPs/USAID (GoLD et Passerelles). Ces campagnes sur l'importance du paiement des impôts et taxes, ont permis de contribuer au rehaussement du niveau de civisme fiscal et de la volonté politique locale d'accroître le financement du service sectoriel de l'éducation et de l'état civil en particulier.

2. **La mise à jour/réactualisation des Bases de données des contribuables** : les collectivités territoriales ont été appuyées dans l'élaboration / la mise à jour de bases de données des contribuables assujettis à l'Impôt du minimum fiscal 4 (IMF4) et autres impôts et taxes. En outre, cette tâche a permis aux communes d'identifier de nouvelles niches et opportunités de recettes propres qui ont permis d'élargir leurs assiettes fiscales.

3. **L'appui aux opérations de recouvrement des impôts et taxes locales** : les communes de synergie ont reçu des appuis nécessaires qui leur ont permis de mener des campagnes de recouvrement de leurs recettes propres. Ce travail est fait sous le portage de la commune et avec la collaboration des services de perception (Trésor) du ressort territorial. Grâce à l'accompagnement des partenaires, les communes de synergie ont utilisé diverses approches et outils de collecte des taxes communales. Parmi lesquelles, on peut citer les tournées de paiement par anticipation de la patente (PPA, CGU), le recouvrement participatif de l'impôt sur le Minimum Fiscal de la 4e catégorie (l'IMF 4), le suivi du recouvrement régulier des emplacements fixes, le recouvrement journalier des taxes (places de marchés, droits de stationnement, ODP, OVP etc.) à travers les collecteurs etc. Dans d'autres communes de synergie, d'autres outils de recouvrement innovants ont été mis à contribution. C'est le

cas de l'expérimentation de la collecte dématérialisée (YTAX) des taxes communales (valeurs inactives) notamment dans la commune de Kédougou.

4. La mise en œuvre du processus de planification et de Budgétisation participative (BP) : les communes de synergie ont reçu l'appui de leurs partenaires au développement (USAID-GoLD et USAID Passerelles). Cet appui leur a permis de faciliter la mobilisation des autres services techniques notamment dans le processus de planification et de BP des besoins prioritaires des acteurs locaux et des conseils municipaux exceptionnels autour de l'éducation. Dans ce cadre, une forte dynamique de synergie et d'intégration des parties prenantes a eu lieu depuis les villages et quartiers jusqu'au niveau communal. Grâce à cette approche, les communes ont mieux compris et intégré les besoins prioritaires du secteur de l'éducation dans leur budget respectif et dans leur plan annuel d'investissement.

5. Appui au financement des services sectoriels de l'éducation dans les communes de synergie: le financement du service de l'éducation a permis une meilleure prise en charge des besoins prioritaires identifiés dans le secteur de l'éducation et de l'état civil. Cette prise en charge a été facilitée et accrue grâce au travail de partenariat et d'accompagnement qui ont lié les communes à leurs partenaires phares (GoLD et Passerelles) mais aussi à l'engagement des communautés. En effet, le financement de l'éducation dans les communes a été fait par deux sources concomitantes. D'une part, il y a eu le financement communal à travers l'appui budgétaire direct fait par les communes et l'appui projet fait par les partenaires en appui aux PAI. D'autre part, il y a eu l'expérimentation de l'approche du financement par les communautés appelée méthode du « parrainage » ou de « marrainage » notamment pour les apprenants/es du non-formel et des enfants vulnérables. Dans le cadre de la deuxième approche de financement, il a été mobilisé des associations d'étudiants, d'élèves ou de volontaires, voire de mécènes appelés « yaayu daara ». Les formes de contribution en nature ont été utilisées comme des approches de prise de conscience citoyenne et d'engagement communautaire pour la prise en charge des services de l'éducation. Dans ce cas de figure on peut citer à titre illustratif des contributions en main d'œuvre à des constructions, réhabilitations ou réfections de murs de clôture d'écoles, au désherbage de cours d'écoles etc. Il a été noté aussi des contributions financières ou en équipements de la part de mécènes ou d'acteurs de la diaspora des communes de synergie ; ce qui a favorisé l'amélioration de la qualité des services d'éducation et d'état civil dans ces communes.

6. La redevabilité : dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance transparente et inclusive, les communes de synergie ont régulièrement tenu des rencontres populaires de reddition des comptes. C'est dans ce cadre que ces communes ont été accompagnées par USAID GoLD et USAID Passerelles, les autorités administratives, les ARD et certains services techniques - pour conduire annuellement des processus appelés « Espace de Dialogue et d'Interpellation Citoyenne » (EDIC). Ces rencontres ont servi de temps fort au cours desquels les exécutifs locaux ont présenté leur bilan de gestion et le niveau d'exécution des projets et actions prioritaires identifiés notamment dans le secteur de l'éducation par les acteurs locaux lors du processus des BP. Ce fût aussi l'occasion pour les décideurs locaux de recueillir les feedbacks des communautés (comités de gestion, groupes citoyens, focus groupes, comités Budget participatif, cadres territoriaux de concertation, notables, daaras et autres OCB etc.) et d'apporter des réponses aux interpellations des citoyens. Enfin, les décideurs locaux expliquent, par la même occasion, aux communautés, les manquements observés et les solutions de remédiation prévues, en termes de prises en charge, dans le cadre de la gestion municipale de l'année à venir.

4.2. Quels sont les résultats obtenus ?

Pour chaque commune d'intervention :

- l'amélioration de la volonté politique et du leadership des autorités municipales a permis une prise en charge prioritaire et accrue des services d'éducation et de l'état civil ;
- l'élaboration et l'adoption d'une feuille de route par les communes de synergie ont facilité une meilleure prise en charge technique et financière des besoins d'éducation identifiés lors du CME ;
- la création d'un poste budgétaire communal par les autorités municipales ayant permis au comité de pilotage de mettre en œuvre sa feuille de route ;

- l'accroissement de 48% entre 2017 et 2020 des ressources publiques communales affectées au financement du service sectoriel de l'éducation ayant contribué à l'amélioration de la fourniture des services du secteur de l'éducation ;
- la résilience des communes dans le secteur de l'éducation favorisée par le leadership des décideurs locaux mais aussi par les différents appuis et accompagnements des pouvoirs publics, des partenaires et des communautés locales ;
- un engagement accru des autorités communales dans la gestion de l'éducation et dans la prise en charge des besoins réels identifiés par les communautés ;
- l'existence d'espaces populaires de dialogue et de reddition de compte permettant de garantir la redevabilité et la transparence dans la gestion des fonds à travers les Espaces de Dialogue et d'Interpellation Citoyenne (EDIC).

Ce travail a permis de renseigner les indicateurs de performances ciblés par les deux Projets.

Ainsi :

Indicateurs	Target planifié	Réalisé
Passerelles : Indicateur 26 : Nombre d'écoles disposant de fonds d'éducation financés par la communauté (groupe de producteurs, collectivités locales) ou par le secteur privé ;	Cible pour les 5 ans : 30	Réalisé en 4 ans : 54
GoLD : Indicateur DR.2.3-6-CUST : Pourcentage des ressources locales investies dans des services de l'Education dans les CT ciblées.	35%	43%

L'analyse de ce tableau des indicateurs montre :

le pourcentage des ressources locales investies ou dépensées dans les services de l'éducation par les communes est de 43% en 2020 ; le rapport d'analyse de la situation financière pour les communes d'intervention du programme a montré que ce pourcentage a connu une bonne évolution, 36% en 2017 année de référence, 39% en 2018 et 2019 et 43% en 2020. Le rapport révèle ainsi une tendance positive du montant total des ressources publiques locales dépensées dans le secteur de l'éducation. Ces dépenses réalisées dans le secteur de l'éducation ont connu un accroissement de +48% entre 2017 et 2020. Ce qui est très appréciable vu les efforts consentis par USAID GoLD / USAID Passerelles dans l'appui aux CT pour la mobilisation des ressources, la sensibilisation des populations sur l'intérêt du paiement des impôts et taxes, les renforcements de capacités des acteurs, etc.

4.3. Quelles sont les leçons apprises et recommandations ?

Après évaluation de cette stratégie de recherche de fonds additionnels, nous pouvons retenir quelques bonnes pratiques ou leçons apprises pour une meilleure réussite de cette stratégie de levée de fonds. Elles se résument comme suit :

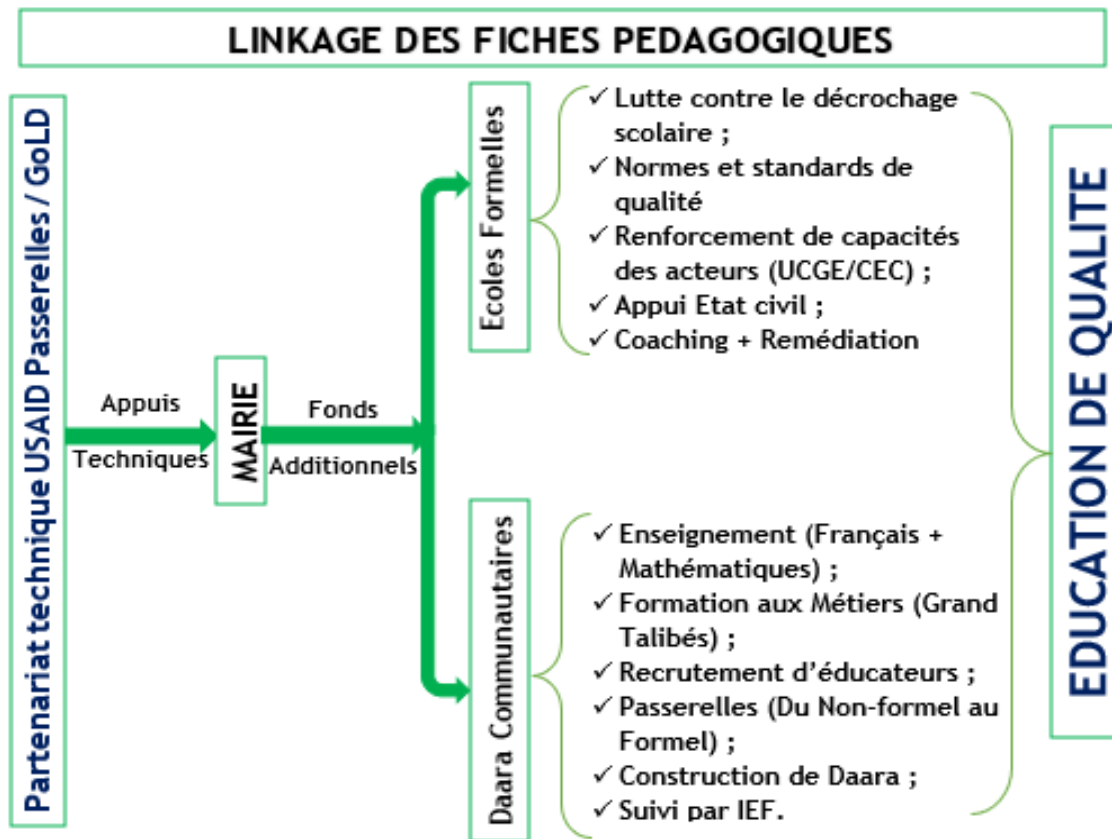
- l'implication des communautés dans la mobilisation des ressources endogènes pour promouvoir une participation inclusive et une adhésion communautaire à l'effort de prise en charge des besoins en éducation ;
- les rencontres de reddition de compte permettent de garantir la redevabilité et la transparence dans la gestion des fonds ;
- la collaboration entre le comité de pilotage et la commission éducation des mairies pour assurer un portage et une caution de la Mairie.

Avec la fin programmée des deux projets, les communautés ont pensé à un processus de pérennisation pour assurer la durabilité des stratégies pilotes génératrices de revenus. Ainsi pour elles, il est important de :

- redynamiser, stabiliser et sécuriser les comités pour éviter les changements d'un maire à un autre et faire de ces comités des organes purement communautaires ;
- impliquer tous les acteurs concernés pour l'atteinte des résultats ;
- disposer d'une feuille de route adaptée et dynamique permettant à chaque fois de prendre en charge de nouveaux besoins identifiés ;
- disposer d'une stratégie de mobilisation de ressources claire et appropriée ;
- avoir une bonne stratégie de communication et de sensibilisation des différents acteurs ;
- disposer d'un calendrier de rencontres périodiques et de reddition des comptes ;

- avoir un bon système de rapportage et de documentation des actions déroulées.

5. LINKAGE entre les différentes FICHES PEDAGOGIQUES



VI. Les effets induits par cette synergie d'actions

La synergie d'actions a produit une prise de conscience par les Maires de leur capacité à gérer convenablement les compétences transférées, particulièrement le secteur de l'Éducation. En effet avec l'IEF et la Commission Education, un diagnostic DOIT toujours être réalisé pour :

- répertorier les structures éducatives formelles et non formelles dans la commune ;
- identifier les difficultés dans le secteur de l'Éducation (formel/non formel) ;
- déterminer les actions prioritaires à mener en relation avec les difficultés recensées ;
- mobiliser des fonds additionnels pour exécuter les actions prioritaires.

Grâce à la synergie d'actions des projets USAID GoLD et USAID Passerelles, les Maires se sont dotés de dispositifs opérationnels d'intervention pour apporter des solutions aux difficultés notées dans le secteur de l'Éducation.

VII. Les facteurs de succès et de durabilité

Parmi les éléments de succès et de pérennisation communautaire, nous pouvons noter :

- le dispositif mis en place avec le Comité de pilotage du Conseil municipal exceptionnel (CME) constitué des acteurs des écoles (membres des UCGE et CGE) connaissant bien le secteur de l'Education ;
- la disponibilité et la prise de conscience des élus locaux sur l'importance et les enjeux de la gouvernance du secteur de l'éducation ;
- la mise en place de feuilles de routes dont les activités prioritaires (renouvelées chaque année) sont centrées sur le diagnostic réalisé par le Comité de pilotage dans le secteur de l'Education ;

- la disponibilité de l'Inspecteur de l'Education et de la Formation (IEF) pour appuyer le dispositif technique de gestion de l'éducation ;
- les contacts établis entre le Comité de pilotage et les tribunaux pour le règlement de la question de l'état civil des élèves sans extrait de naissance ;
- la mise en place d'un dispositif de déclaration des naissances impliquant les acteurs communautaires (Bajenu GOX, mairaines, Cellule d'Alerte, de Veille et d'Ecoute, Point focal / état civil de l'IEF, agents de la Mairie...)

La dynamisation de ce dispositif au niveau de la Collectivité territoriale permet une pérennisation des actions synergiques que les deux projets ont aidé à mettre en œuvre dans la commune.

VIII. Les enseignements tirés

Dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement sur le terrain, unis autour d'un même objectif « **ONE GOAL** », il est souhaitable de créer des synergies d'actions pour mieux impacter sur les bénéficiaires directs.

IX. Défis et perspectives

Dans le cadre de cette expérience synergique riche en enseignements dans la gouvernance du secteur de l'éducation au niveau local, outre les résultats et succès majeurs enregistrés, il est aussi constaté un certain nombre de défis importants à relever ainsi que des perspectives d'approfondissement et de mise à l'échelle.

Points d'attention

- Maintien de la fonctionnalité des mécanismes locaux mis en place.
- Pérennisation de la volonté politique des municipalités sur le financement accru du secteur de l'éducation avec le renouvellement des élus et décideurs locaux.
- Maintien de la vigilance collective locale pour mettre fin au stock d'apprenants/es sans extrait de naissance des écoles (du formel et du non formel).

De façon générale, retenir les points d'attention liés :

- à la maîtrise des données sur l'éducation par la commune ;
- à l'appropriation des outils et mécanismes mis en place dans le cadre du partenariat entre USAID GoLD et USAID Passerelles.

Points d'attention liés à l'état civil

- Le financement des audiences foraines (juridictions- frais de dossier...).
- L'informatisation de l'état civil.
- L'archivage de documents d'état civil.
- Le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions sur l'état civil.
- La fonctionnalité des *coins état civil* au niveau des postes de santé pour l'enregistrement des naissances.
- La dotation et la tenue de cahiers de village.

Points d'attention liés au Financement de l'Éducation formelle

- La recherche de partenaires pour le financement de l'éducation.
- La démarche intégrée de financement évitant les démarches parallèles.

Points d'attention liés au Renforcement des capacités des organes

- La mise en place d'un dispositif constitué de personnes ressources pour la démultiplication des formations et le suivi formatif des structures de gestion.
- L'appropriation des codes de conduite par les acteurs.

Points d'attention liés à l'Elaboration du Guide sur les normes

- Le suivi régulier du respect des normes dans les structures du formel.

Les perspectives

- La consolidation des acquis (résultats et bonnes pratiques) de gouvernance du secteur de l'éducation obtenus au niveau communal grâce à la synergie des projets USAID GoLD et USAID Passerelles et l'intégration des parties prenantes.
- La mise à l'échelle de l'expérience et/ou du modèle de synergie en gouvernance du secteur de l'éducation dans les communes.
- La capitalisation et le transfert de l'expérience et/ou du modèle réussi au niveau institutionnel.
- La construction d'un modèle de plaidoyer national avec les associations d'élus locaux et d'autres parties prenantes, pour initier des réformes consolidantes permettant l'amélioration de la qualité du service sectoriel de l'éducation et de l'état civil (domaines de compétence transférés) au niveau local.

Perspectives générales

- Documenter la pratique de conseil municipal exceptionnel et l'intégrer dans la démarche de prise en compte de l'état civil par la commune.
- Mettre en place une base de données en collaboration avec les services techniques.

Pour l'Etat civil

- Systématiser la déclaration de naissance par la fonctionnalité des dispositifs et outils mis en place (CGE-structures sanitaires- cahier de village) et l'interconnexion entre la mairie et les principaux acteurs (Ecole-Structures sanitaires- village/quartier).
- Mettre en place une stratégie d'animation du dispositif des points focaux.
- Renforcer la sensibilisation des communautés sur les enjeux liés à l'état civil.
- Assurer une formation continuée des officiers et auxiliaires d'état civil.

Pour le Financement de l'Education

- Intégrer les démarches de financement de l'éducation des partenaires d'appui.
- Organiser un forum des partenaires pour le financement de l'éducation.

Pour le Renforcement des capacités des organes

- Mettre en place et formaliser par les IEF un dispositif de formateurs en collaboration avec les communes (commission technique Education).
- Mettre à niveau et outiller les formateurs pour encadrer les organes de gestion.
- Vulgariser la bonne pratique de l'élaboration participative des codes de conduite.

Pour l'Elaboration d'un guide sur les normes

- Vulgariser le guide auprès des acteurs de l'éducation et de l'ensemble des collectivités territoriales du Sénégal.
- Mettre en place un mécanisme endogène de veille et de suivi du respect des normes à travers les instances de coordination (CGE- cellules pédagogiques...), voire un mécanisme multi-acteurs.

COMITE DE REDACTION DU DOCUMENT

N°	Prénom	NOM	Fonctions
1	Jean Michel	DULFIS	Chef de Mission USAID GoLD
2	Maurice	OUEDRAOGO	Chef de Projet USAID Passerelles
3	Oumar	BA	Directeur Technique Projet USAID Passerelles
4	Mamadou Amadou	DIAKO	Deputy Chief Of Party USAID GoLD
5	Aminata	DIOP	Conseillère en Politique USAID Passerelles
7	Balla Fall	NIANG	Manager Engagement Communautaire USAID GoLD
8	Bassirou	SENE	Chef de composante 4 USAID Passerelles
9	Papa Ousmane	DIALLO	Coordonnateur régional USAID Passerelles Kédougou
10	Idrissa	BA	Coordonnateur régional USAID Passerelles Sédhiou
11	Lamine	DRAME	Coordonnateur régional USAID GoLD Sédhiou
12	Louise	DIENE	Coordonnateur régional USAID Passerelles Kolda
13	Birama	NDIAYE	Coordonnateur région USAID GoLD Kédougou
14	Abou Moussa	BA	Coordonnateur régional USAID GoLD Kolda
15	Fatoumata	SANE	Spécialiste Suivi Evaluation Apprentissage USAID GoLD
16	Cheikh Tidiane	SALL	Coordonnateur Capitalisation USAID GoLD
17	Aliou	BA	Chargé de Suivi Evaluation USAID Passerelles
18	Bocar	DIALLO	Coordonnateur Renforcement des capacités et mobilisation des ressources USAID GoLD
19	Mamadou Lamarana	BARRY	Spécialiste Gouvernance et chargé de l'appui aux réformes institutionnelles USAID GoLD
20	Asse	SOW	Chargé de communication USAID GoLD
21	Ndeye Mane	BA	Chargée de communication USAID Passerelles